

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi que de vous accueillir à Soulac pour cet hommage rendu à Georges Mandel, qui fut Maire de la commune durant plus de 20 ans. Ce colloque s'inscrit tout naturellement dans les célébrations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, non que Georges Mandel ait été lui-même libéré – nous connaissons tous son destin tragique – mais son combat pour le retour à la République a, jusqu'à son dernier souffle, guidé ses choix. Son assassinat est bien le produit de la débâcle du régime de Vichy.

Je salue la participation de Jean-Noël Jeanneney à cette journée, lui qui est déjà venu à Soulac au début des années 90 présenter dans le cadre de nos universités d'été son ouvrage qui fait référence : « L'homme que l'on attendait ». D'aucuns estiment que cette publication a amorcé la sortie de l'oubli dans lequel était tombé Georges Mandel. L'ouvrage du bâtonnier Favreau en 1996 « La Passion de la République », prolongement de sa thèse de sciences politiques éditée en 1969 « Un clémenciste en Gironde », y a également certainement contribué.

Et puis, il y a 10 ans, le masque mortuaire de Georges Mandel est entré à l'Assemblée nationale dans une cérémonie à laquelle le président de l'Assemblée nationale a donné des accents de panthéonisation.

Tout se passe comme si cette renaissance mémorielle ne pouvait que rester inachevée. Le 80<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort approche et l'on parle à nouveau de sortir Georges Mandel de l'oubli dans lequel il est effectivement injustement tombé. Pourtant, la Société des Amis de Georges Mandel de 1945 à 1966, relayée par la Société des amis de Georges Clémenceau présidée par Guy Wormser qui nous suit en visioconférence, est là pour « veiller sur sa mémoire » et « prendre toutes les initiatives propres à l'honorer ». Comment comprendre cette résistance à faire entrer Mandel dans la mémoire permanente de la France ?

Je voudrais enfin remercier Joëlle Dusseau pour avoir réuni ce plateau de spécialistes qui vont nous permettre de découvrir Mandel sous différentes facettes, dans ses multiples fonctions et à différents moments de sa vie.

La facette qui intéresse le plus la commune est l'histoire de Georges Mandel dans ses fonctions de Maire de Soulac. C'est également la plus méconnue. Ce qu'est Soulac aujourd'hui est le produit de son histoire et porte la marque des 1ers magistrats qui s'y sont succédé. C'est particulièrement vrai, me semble-t-il, pour ceux d'entre eux qui ont occupé la fonction dans la durée, comme c'est le cas de Georges Mandel. L'exposé de Serge Michel Dumartin viendra sans doute pour une part illustrer ce propos.

Imprimer sa marque, influencer à travers les décisions de faire ou ne pas faire sur le devenir d'une commune, s'inscrit dans une forme de continuité de l'action. Je prendrai l'exemple du

front de mer que nous allons inaugurer dans 3 semaines avec Monsieur le Préfet et le Président du Conseil Régional. Ce sera la troisième inauguration du front de mer de Soulac. La 1<sup>ère</sup> a eu lieu en 1914, la deuxième 50 ans plus tard et nous y revoilà 60 ans après. Bien sûr, chacun de ces fronts de mer a porté la marque des considérations du moment de sa réalisation. Il n'en reste pas moins que c'est un aménagement qui modèle la façade littorale pour un peu plus d'un demi-siècle à chaque fois et, malgré la problématique de l'érosion, je compte bien qu'il en aille de même. D'ailleurs, c'est sous Georges Mandel que les 1ers travaux de protection du littoral contre l'érosion ont été réalisés. En 1929, à son initiative, une loi exceptionnelle a attribué une enveloppe de 1 650 000 francs or pour la réalisation des casiers ensablants et la reconstruction des pontons de Soulac.

Bertrand Favreau dans « Un clémenciste en Gironde » nous apprend que la 1<sup>ère</sup> réforme mise en œuvre par Georges Mandel à la suite de son élection comme Maire de Soulac a été la « création d'un commissariat de police chargé de le renseigner sur les activités et les hommes de sa commune ». Penchant maladif pour le renseignement ou mesure de précaution de la part d'un homme qui n'était a priori pas fréquemment ou pas longtemps à Soulac? C'est ce que semble attester le faible nombre de conseils municipaux dont il a assuré la présidence, encore que l'un de ses 1ers adjoints avance qu'il n'y a pas de lien entre sa présence à Soulac et la présidence des séances du Conseil. Ce serait inimaginable de nos jours !

A-t-il seulement vécu à Soulac ? La légende veut qu'il ait pris une chambre d'hôtel à Bordeaux. Même s'il a fait aménager la route pour accélérer la liaison avec Bordeaux, tous ceux qui prennent cette route savent combien le trajet peut être long. J'ai coutume de dire : « Venir à Soulac, ça se mérite. ». On trouve néanmoins trace de villas dans lesquelles il a séjourné : la villa Rayon d'or de façon certaine et également la villa Laennec selon la rumeur. Ces deux soulacaises typiques construites en 1890 font aujourd'hui partie du village ancien et se situent dans le quartier Lahens, du nom du Président de la Compagnie des chemins de fer. Le Mandel Maire de Soulac reste largement une énigme. Plus le temps passe, plus la probabilité que cette énigme soit levée diminue. Des fonds parcellaires et épars qui concernent exceptionnellement le Maire de Soulac, des témoins directs ou indirects qui disparaissent avec le temps, voire ont disparu.

À l'heure où l'expansionniste Poutine dit combattre le nazisme ukrainien, à l'heure où les actes antisémites se multiplient dans notre pays, il n'est pas inutile de rappeler qu'en des circonstances similaires des hommes se sont levés pour dire non, fut-ce au péril de leur vie. Ne serait-ce qu'à ce titre, ils ne méritent pas l'oubli.

Bon colloque !